



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 15 JANVIER 2018

Excusés : AT Michel, COMBES Claudette, DAGAND Matthieu,
GABAUD Philippe, LAVOREL Dominique,

Absents : JORDA Jean-Michel, VIVIER Patrice

Invité : CORNU Nicolas

1. Adoption du compte-rendu du Comité Directeur du 4.12.2017

Une rectification est apportée : Baptiste Gil n'était pas candidat au poste de Vice-Président à la Communication bien que quelqu'un ait voté pour lui.

Compte tenu de cette modification le compte rendu est voté à l'unanimité des présents

2. Problème de parking devant et à proximité du Caf

3 problèmes sont soulevés :

- voitures garées sur les places de la copropriété.
- voitures empêchant l'accès des riverains à leur domicile dans les rues avoisinantes.
- cafistes se montrant injurieux envers ces mêmes riverains.

Des solutions sont avancées :

- rappel à la civilité par les responsables d'activité lors des sorties.
- peindre le sigle du Caf sur nos propres emplacements.
- mettre un message de rappel sur le site en permanence.
- afficher un plan indiquant les possibilités de parking à proximité (parking Novel par exemple).
- Téléphoner à la police municipale pour les infractions dans les rues adjacentes.
- faire un mail de rappel à tous les adhérents.

Après une discussion riche et variée il est décidé que :

- un bandeau permanent de rappel à la civilité et d'information d'une possibilité de trouver un parking proche (Novel) sera

- installé sur le site du Caf (rubrique « sorties collectives »
- les mêmes informations seront mentionnées sur la page d'accueil du site, rubrique « contact »
 - des affichettes de rappel seront placardées sur les piliers centraux et du bar au forum (le service communication prend en charge cette démarche).

3. Présentation de Nicolas Cornu

Jeune et récent adhérent du Caf, Nicolas participera aux travaux dans le domaine de l'informatique du club. Il animera la Commission Informatique et synchronisera les différentes démarches menées, il s'occupera en particulier du suivi du matériel informatique.

4. Présentation des différents responsables du club

Quelques remarques sont apportées :

- Jean-Claude CORN prendra à terme la responsabilité de la randonnée pédestre, en remplacement de Martine Piétu qui souhaite se retirer ;
- Paul-Henri Maffre remplit déjà officieusement la responsabilité du ski de piste, sa situation devrait pouvoir s'officialiser ;
- L'activité slackline serait possible car les salles où se pratique l'escalade sont équipées de points d'ancrage mais il faut un responsable de l'activité.
- L'activité télémark rentre tout à fait dans les activités de sports de neige ; 2 initiateurs en cours de formation pourront la prendre en charge, l'an prochain ;
- Le 11 février une formation « Accompagnateur de ski fauteuil » est proposée. Elle débouche sur l'obtention d'une carte de qualification reconnue par Teissier
- La mention de l'activité « Groupe Jeunes ski alpinisme » est maintenue bien que les jeunes compétiteurs sont happés par des clubs structurés pour la compétition.

Concernant les services trois souhaits sont évoqués :

- Souhait de mieux structurer et organiser le Service Bar. Après discussion il apparaît qu'une meilleure planification devrait suffire et donner satisfaction.
- Création d'un Service Informatique, dont Nicolas accepte de prendre la responsabilité. Les attributions de ce service seront la maintenance du parc matériel, la mise à jour du site web et du site

collectives, la gestion des boîtes mails du Club et l'assistance pour les services du Club : bibliothèque, matériel, secrétariat,...

- Informatisation du service location de matériel : des « douchettes » seront acquises pour identifier les adhérents à la lecture du QR code de leur carte Caf.

- A faire : gestion et suivi des locations
- Gestion des EPI (équipements de protection individuelle)
- Gestion des stocks qui devra être rigoureuse (amortissements).

5. Préparation de l'assemblée générale de la FFCAM les 20 et 21 janvier à Valence.

- Jacques Breton fait une présentation analytique des comptes de la Fédération.

Le Comité émet un avis favorable à l'unanimité pour le bilan et le budget prévisionnel. Par contre s'expriment **7 voix contre** en ce qui concerne l'augmentation de la cote part de la Fédération sur les licences (augmentation de 0,20 euros) étant donné l'excédent financier dégagé par la fédération en 2017 (1 M€).

- Concernant le projet fédéral peu facile à analyser, critiquer ou abonder (cela demanderait une réflexion d'une ampleur trop importante) quelques suggestions écrites ont cependant été émises, notamment par Raymond Bérnard, concernant la formation : il faut simplifier l'offre de formations, elles sont devenues trop longues, leur contenu est peu lisible, les tronc communs ne sont pas évidents. Le niveau d'entrée est trop exigeant pour des encadrants de base.

- Concernant le rachat du refuge Félix Faure : toutes **les voix sont pour sauf une abstention.**

- Pour le déménagement du siège de la Fédération (échange des bâtiments anciens, qui nécessitent plus de 1 M€ de travaux, assortis de 500 k€ contre des bâtiments récents aux normes) : **15 voix pour et une abstention.**

Le mandat est donné au 3 représentants du Club à l'assemblée générale (président, secrétaire général et trésorier) pour voter (104 voix au total) selon les vœux du comité et pour faire évoluer ces votes en fonction des débats et des informations données sur place.

6. Choix du modèle de veste attribuée aux responsables et bénévoles actifs du club.

- Présentation de la veste SNC qui ne recueille pas un franc succès.
- Laurent Gil a identifié 135 personnes pour une veste technique à 45 euros plus 5 euros de flocage, soit environ 6 800 euros et 43 vestes de représentation à 86 euros et 5 euros de flocage, soit environ 3 900 euros.

- Question : faut-il attribuer une veste ou deux selon les responsabilités ? Un vote a lieu pour deux vestes: **14 sont contre, 0 pour et 2 abstentions.**

- Parmi tous les modèles déjà présentés, **15 membres** sont pour le modèle Simond, **1 personne** pour le modèle Millet.

- En conclusion une seule veste sera attribuée, du modèle Simond ; une ou deux soirées d'essai seront organisées au club. A défaut, le choix de taille se fera via une fiche de renseignements à venir.

7. Choix de l'oriflamme d'hiver

Les 3 projets sont représentés : **8 voix pour le premier ; 1 le second et 6 voix pour le troisième ; 1 abstention.**

Le projet 1 est retenu

8. Questions diverses :

- La réparation de la porte d'entrée du secrétariat pose problème, le dossier avance mal (les artisans approchés ne sont soit pas très disponibles soit peu professionnels).

- L'inscription aux sorties collectives de ski de rando semblerait difficile pour certains, les participants étant très nombreux, le problème s'intensifiera avec l'arrivée des participants du cycle découverte. Pas de solution immédiate, cependant plusieurs initiateurs sont en formation.

Dates des prochaines réunion :

Bureau : LUNDI 26 FEVRIER à 19 H
Comité : MARDI 6 MARS 2018 à 19 H

André ALESSIO
Secrétaire Général

Alain FLEURET
Président